



Chômeur, refus des agences de m'intégrer à un bail avec ma compagne

Par **ClemC**, le **16/06/2020** à **13:07**

Bonjour,

je me suis mis au chômage volontairement voici quelques mois. Entretemps, nous avons décidé de louer un appartement avec ma compagne, qui est étudiante. Même si je dispose de revenus suffisants, nous possédons tous deux des garants, ce qui permet de rassurer tout le monde.

Nous avons trouvé l'appartement qui nous convient par le biais d'une agence connue et réputée. Les échanges avec elle se sont très bien déroulés. Cependant, notre interlocuteur nous a d'emblée prévenu que seule ma compagne apparaîtrait sur le bail, MAIS que je devrais tout de même faire appel à mes garants.

Le bail ainsi que l'engagement de caution nous sont parvenus, et ils stipulent donc que mes garants s'engagent à se porter caution pour... ma compagne.

Dans une telle circonstance, lesdits garants refusent de signer quoi que ce soit, ce qui me semble bien normal.

Ma question est donc la suivante : pourquoi ne nous a-t-on pas laissé le choix de décider qui apparaîtrait sur le bail ? Et si vraiment la configuration choisie est la seule valable, comment se fait-il que l'on me réclame des garants, tout ça pour que ces derniers se portent finalement caution, non pas pour moi, mais pour ma compagne, qui - soit dit en passant, possède déjà de son côté les garants nécessaires - ?

En m'excusant pour ce long message, merci à qui prendra le temps de le lire et d'y répondre !

C.